

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 19 juin 2018

**Objet** : Renouvellement de la convention de coopération générale entre le Forum Métropolitain du Grand Paris et le CIG de la Petite couronne relative à une mission globale d'accompagnement et approbation d'une nouvelle convention pour la mission « paie/carrière ».

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mardi 19 juin deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 12 juin 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Monsieur Patrice CALMEJANE, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Monsieur Saïd SADAoui, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur André VEYSSIERE.

**Avaient donné procuration** : Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Frédéric MOLOSSI à Monsieur Saïd SADAoui, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Philippe LAURENT.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Lamy KIROUANI, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, M. Xavier BASTARD, Secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Renouvellement de la convention de coopération générale entre le Forum Métropolitain du Grand Paris et le CIG de la Petite couronne relative à une mission globale d'accompagnement et approbation d'une nouvelle convention pour la mission « paie/carrière ».**

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif à aux centres de gestion de la fonction publique territoriale institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu la demande du Forum Métropolitain du Grand Paris visant à obtenir une prolongation de l'accompagnement temporaire du CIG dans le cadre d'une collaboration destinée à lui apporter un soutien spécifique sur l'ensemble des champs de l'organisation et de la gestion administrative internes,

Considérant l'intérêt pour le CIG de conforter et de valoriser sa démarche de partenaire auprès des collectivités et établissements affiliés, eu égard à son expertise en terme de gestion des ressources humaines,

Vu les délibérations n°2012.05 et 2012.06 du 5 mars 2012 fixant les tarifs des prestations exécutées par les directions et services ressources du CIG, ainsi que ceux de l'hébergement et du support des systèmes d'information de Paris Métropole, devenu Forum Métropolitain du Grand Paris,

Vu la délibération n°2017.33 du 25 septembre 2017, fixant la nouvelle tarification relative à la gestion de la paie et à la gestion administrative de la carrière par le CIG dans le cadre d'une convention spécifique,

Vu les deux projets de convention,

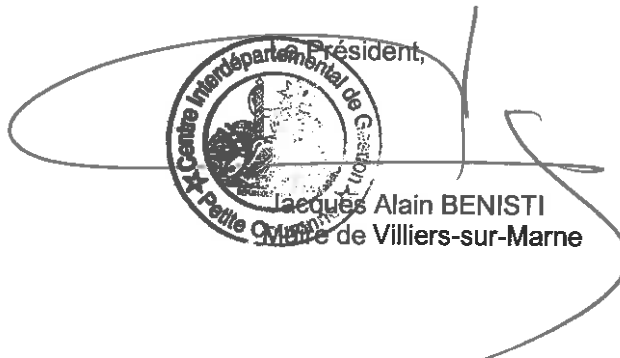
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, les deux conventions ci-annexées, qui seront conclues pour une durée d'un an, renouvelables,

**AUTORISE** la signature de ces deux conventions et de tous les documents afférents.

**PRECISE** que la tarification relative à la gestion de la paie et à la gestion administrative de la carrière et prévue par délibération n° 2017-33 du 25 septembre 2017, sera appliquée au Forum Métropolitain du Grand Paris pour les prestations réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ; comme suit :

Détail de la prestation	Montant
Forfait pour la création du dossier agent	32 €
Prestation paie	7,50 € par bulletin de paie par mois
Prestation de paie et gestion administrative	28 € par dossier géré et par mois

Président,  
  
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne

